

**United Nations**  
**ECONOMIC**  
**AND**  
**SOCIAL COUNCIL**

**Nations Unies**  
**CONSEIL**  
**ECONOMIQUE**  
**ET SOCIAL**

UNRESTRICTED  
E/CN.4/139  
15 juin 1948  
FRENCH  
ORIGINAL : RUSSIAN

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Troisième session  
-----

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES :  
PROJET DE PREAMBULE A LA DECLARATION INTERNATIONALE  
DES DROITS DE L'HOMME

Se conformant au principe, proclamé par la Charte de l'Organisation des Nations Unies, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion ainsi que de la dignité et de la valeur de la personne humaine;

Soucieuse de garantir la protection de tous ces droits et libertés et de contribuer au progrès social, à l'amélioration des conditions de vie des hommes et au développement des relations amicales entre nations;

L'Assemblée générale recommande à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies le texte suivant de Déclaration des droits de l'homme;:

Afin qu'ils en fassent usage comme ils l'entendront, pour édicter les mesures pertinentes, législatives ou autres, pour développer leur système d'éducation et d'enseignement et pour assurer la diffusion des principes énoncés dans ladite Déclaration, tant parmi les populations des Etats Membres eux-mêmes que parmi celles des territoires à l'égard desquels des Etats Membres exercent les fonctions d'autorité dirigeante et chargée de l'administration, c'est-à-dire des territoires sous tutelle et non autonomes.

-----